

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 17 DECEMBRE 2018

PRESIDENCE DE MME CORINNE WEGIMONT, CONSEILLERE COMMUNALE

La séance est ouverte à 18h35'.

233.

Remplacement durant son congé parental de M. François SCHREUER, Conseiller communal du 17 décembre 2018 au 19 avril 2019 – validation des pouvoirs de Mme Céline LAMBEAU - installation de Mme Céline LAMBEAU, première suppléante sur la liste VEGA, en qualité de Conseillère communale.

44 membres sont présents : M. Pierre STASSART, Mmes Christine DEFRAIGNE, Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, MM. Gilles FORET, Fouad CHAMAS, Roland LEONARD, Jean Pierre HUPKENS, Jean-Claude MARCOURT, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Benoit DREZE, Mme Diana NIKOLIC, MM. Fabrice DREZE, Guy KRETTELS, Mohammed BOUGNOUCH, Raoul HEDEBOUW, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Giuseppe MANIGLIA, Mme Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, Michel FAWAY, Marc GILLIS, Mmes Caroline SAAL, Carine CLOTUCHE, MM. Mehdi SALHI, Grégory BENVEGNA, Benjamin BODSON, Mme Sarah EL HASNAOUI, MM. Sofiane MEZIANE, Antonio GOMEZ GARCIA, Omer KOCYIGIT, Mme Véronique WILLEMART, M. Pascal RODEYNS, Mme Laura GOFFART, MM. Pierre EYBEN, Jean TASSET, Mmes Céline FASSOTTE, Louise Ferida DEFAYES, Anne MERCENIER, MM. François POTTIE, David AMBROSIO, Mmes Céline LAMBEAU, Corinne WEGIMONT et M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

5 membres sont absents : Mmes Maggy YERNA, Sarah SCHLITZ, Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, Eléna CHANE-ALUNE, Léa TUNA.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

Interpellations

Entend une interpellation de M. David AMBROSIO intitulée « Des liégeois vivent sous tente dans des parcs. A quand un plan pour une ville zéro-SDF ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Antonio GOMEZ GARCIA intitulée « Quelle solution pour l'hébergement des sans-papiers aujourd'hui en situation précaire à Burenville ? ».

Entend une interpellation de M. Guy KRETTELS intitulée « Le relogement des personnes Sans-Papiers de Burenville »

M. le BOURGMESTRE répond à ces deux interpellations.

(Mmes Maggy YERNA et Léa TUNA entrent en séance : 46 présents).

Entend une interpellation de M. Pierre EYBEN intitulée « Plate-forme open-data : le compte n'y est pas ! » à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « La réforme des aides à l'emploi (APE, PTP,...) menace l'emploi et la qualité des services rendus à la population » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mme Carine CLOTUCHE intitulée « Important détournement de fonds au sein de l'ASBL 5277 – Police locale de Liège » à laquelle répond Mme Christine DEFRAIGNE.

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « Terrasses HoReCa : à quand la fin d'un grand flou ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Benoît DREZE intitulée « La rénovation des voiries du quartier Sainte-Walburge et de l'amélioration de l'accessibilité au CHR Citadelle » à laquelle répond M. Roland LEONARD.

Entend une interpellation de Mme Céline LAMBEAU intitulée « Barquettes en plastiques dans les crèches : comment une telle décision a-t-elle pu être prise ? » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

1.

Acquisition de 4 véhicules au profit de la Zone de police par le biais d'un marché ouvert de la Police fédérale.

2.

Décision d'acquérir, au profit de la Zone de police, 2 sièges de bureau via le marché du Service Public Fédéral Stratégie et Appui (BOSA).

3.

Décision d'acquérir, pour l'année 2018, par le biais de l'accord-cadre 17/68 conclu avec un seul participant en vue de la fourniture d'équipements cyclistes pour la Zone de police pour une durée de 4 ans, 75 casques, 35 chaussures, 100 paires de gants été, 29 paires de gants hiver, 60 pantalons et 20 shorts pour les membres opérationnels de la Paix publique.

4.

Décision d'acquérir, au profit de la Zone de police, 120 sièges de bureau via le marché du Service Public Fédéral Stratégie et Appui, 49 chaises de collectivité via le marché du Service Public de Wallonie et 36 sièges visiteur via le marché du Service Public de Wallonie.

5.

Révision de la pondération de la fonction "Conseiller – Fonctionnaire de liaison auprès du Bourgmestre".

6.

Ouverture de 1 emploi de Commissaire Divisionnaire de police dans le cadre de la mobilité 2018 05 erratum - choix du mode de sélection.

7.

Passation d'un accord-cadre en 4 lots à conclure avec un seul opérateur économique pour chacun des lots par procédure négociée sans publication préalable, en vue de l'acquisition de chaussettes de ville été/hiver et de chaussettes d'intervention été/hiver pour les membres opérationnels de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

8.

Passation d'un accord-cadre en 2 lots à conclure avec un seul opérateur économique pour chacun des lots par procédure négociée sans publication préalable, en vue de l'acquisition de vêtements spécifiques (t-shirts et sweat-shirts) pour les membres du personnel d'intervention de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

9.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police du 1er trimestre 2018.

10.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police du 2ème trimestre 2018.

11.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Zone de police du 3ème trimestre 2018.

12.

Adoption du nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

AJOURNE

14.

Création d'une zone de livraison et régularisation du stationnement, parc de la Boverie, à 4020 LIÈGE

15.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur du n°141 de la rue des Cotillages à 4000 LIÈGE.

16.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur le parking à l'opposé de l'immeuble n°21 du quai du Condroz à 4020 LIÈGE.

17.

Création d'un terminus TEC, rue Walthère Dewé à 4000 LIÈGE.

18.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°12 de la rue de Stavelot à 4020 LIÈGE.

19.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°169 de la rue Henri Maus à 4000 LIÈGE.

20.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur des n°19 et 18b du quai Saint-Léonard à 4000 LIÈGE.

21.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur du n°216 de la rue Molinvaux à 4000 LIÈGE.

22.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur du n°45 de la place Joseph Dejardin à 4030 LIÈGE.

23.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°26, sur une distance de 6 mètres, rue du Marché à 4020 LIÈGE.

24.

Création d'un passage pour piétons, rue Bovy, à 4000 LIÈGE.

25.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°40, rue du Limbourg à 4000 LIÈGE.

26.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, en perpendiculaire à la voirie, à hauteur de l'immeuble n°45, place Joseph Dejardin à 4030 LIÈGE.

27.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°36A, rue des Prémontrés à 4000 LIÈGE.

28.

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°264, rue des Grands Prés à 4032 LIÈGE.

29.

Création d'une zone de livraison, quai Saint-Léonard, à 4000 LIÈGE

30.

Création d'une zone de livraison, rue de Hesbaye, à 4000 LIÈGE

31.

Interdiction de stationnement, rue du Couvent, à hauteur de l'immeubles n° 80 au 84, par signal routier E1 et panneaux additionnels portants les mentions "du mardi au samedi, de 8h00 à 18h00".

32.

Modification du Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière- 1ère division - voirie communale - du 21 mars 1983, point n°2.A - suppression d'un sens unique de circulation de la rue Saint-Martin-en-Isle.

33.

Prise de connaissance de l'arrêté de fermeture adopté par M. le Bourgmestre à l'encontre de l'établissement " LA PARISIENNE " sis rue Sainte-Marguerite, 79 à 4000 LIÈGE.

34.

Suppression d'un emplacement réservé aux riverains, à hauteur de l'immeuble n°1, rue Etienne Soubre à 4000 LIÈGE sur une distance de 5 mètres - création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°1, sur une distance de 6 mètres.

35.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur et à droite de l'entrée n° 5 du bâtiment universitaire sur la place Cockerill, perpendiculaire à l'axe de la voirie, à l'angle avec la place du Vingt-Août - création de 3 emplacements réservés aux personnes handicapées, à hauteur et à gauche de l'entrée n° 5 du bâtiment universitaire sur la place Cockerill, perpendiculaires à l'axe de la voirie.

36.

Modification des règles de stationnement, rue DeFrance, à 4000 LIÈGE.

37.

Modification des règles de stationnement, rue Varin à 4000 LIÈGE.

38.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur du n°1 de la rue Eugène Simonis à 4000 LIÈGE.

39.

Suppression et création d'emplacements PMR, rue des Vignes à 4000 LIÈGE.

40.

Suppression d'emplacements "Police", rue de Serbie, à 4000 LIÈGE.

41.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, perpendiculairement à la voirie, à hauteur de la façade latérale de l'immeuble n°4 de la rue Renardi, rue des Petites Roches à 4000 LIÈGE.

42.

Suppression de 2 emplacements réservés aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n° 7 de la place du Vingt-Août à 4000 LIÈGE, perpendiculaires à l'axe de la voirie, à droite de l'entrée principale de l'Université et le long du bâtiment.

43.

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur du n°13, rue Lohest à 4000 LIÈGE.

44.

Abrogation de la délibération du Conseil communal du 26 mars 2018 adoptant le projet de Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2018-2019 de la Ville de Liège, à présenter au Service Public Fédéral Intérieur - adoption du nouveau projet de Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2018-2019 de la Ville de Liège, à présenter au Service Public Fédéral Intérieur.

La présente décision a recueilli 37 voix pour, 0 voix contre et 9 abstentions.

45.

Ratification de la décision du Collège communal autorisant le dépassement des crédits provisoires pour l'engagement de la dépense portant sur les frais d'affranchissement du courrier administratif de la Ville de Liège pour le début d'année 2019.

94.

Octroi de la rémunération fonctionnelle et de l'allocation de fonction pour les directeurs.

47.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 janvier 2018.

48.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 28 février 2018.

49.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 mars 2018.

50.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 avril 2018.

51.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 mai 2018.

52.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 juin 2018.

53.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 juillet 2018.

54.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 31 août 2018.

55.

Prise de connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse communale au 30 septembre 2018.

56.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église «Saint-Pholien» – sise boulevard de la Constitution, 2 à 4020 Liège.

57.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église « Sainte-Marguerite » - sise rue des Fontaines Roland, 2 à 4000 Liège – tel que rectifié.

58.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Jean-Marie Vianney » - sise rue du Centenaire, 71 à 4032 Chênée.

59.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église «Saint-Jacques» - sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 Liège.

60.

Approbation du 3ème cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Antoine et Sainte-Catherine » - sise rue de la Cité, 1B à 4000 Liège.

61.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église «Saint-Nicolas» à Liège - sise rue Jean d'Outremeuse, 61 à 4020 Liège.

62.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Pierre » - sise rue de l'Eglise, 106 à 4032 Chênée.

63.

Arrêt du budget 2019 de la Fabrique d'église «Saint-Jacques» - sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 Liège, tel que rectifié par la décision du Gouverneur de la Province de Liège.

64.

Approbation du budget 2019 de la Fabrique d'église « Sainte-Marguerite » sise rue des Fontaines Roland, 2 à 4000 Liège suite à l'utilisation du solde réel du compte 2017 sur le 1er cahier de modifications budgétaires 2018.

65.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée dans le cadre de la demande de permis d'urbanisation 1/90 ayant trait à un terrain situé avenue de la Closeraie entre les n° 48 et 52 et chaussée de Tongres entre les n° 173 (dépôt TEC) et 181 à 4000 Liège et cadastré Liège (19) section B n° 234 G 10 et 234 K 10 et de la demande d'ouverture de voirie communale et marque son accord sur l'ouverture d'une voirie communale suivant le plan de délimitation et le schéma général du réseau des voiries.

La présente décision a recueilli 45 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

66.

Cession d'une parcelle de terrain sise rue du Snapeux à Liège.

La présente décision a recueilli 45 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

67.

Cession d'un immeuble sis rue du Général de Gaulle, 320 à 4020 LIEGE.

Points proposés en urgence

Adoption de la convention relative à l'octroi d'un prêt d'aide extraordinaire pour l'année 2018 pour les communes frappées par la crise économique et sidérurgique.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

Adoption de la convention relative à l'octroi d'un prêt d'aide exceptionnelle complémentaire pour l'année 2018 pour la piscine Sauvenière – Jonfosse.

L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.

68.

Renouvellement de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).

La présente décision a recueilli 45 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

69.

Passation d'un marché de services par procédure ouverte relatif à la mission d'étude et surveillance des travaux de création d'un cheminement paysager pour les modes actifs et la construction de logements rue Sainte-Marguerite entre les n°396 et 414 à 4000 LIEGE - approbation du projet d'avis de marché - adoption du cahier spécial des charges.

13.

Approbation des termes de la convention entre la Ville de Liège et FEDASIL dans le cadre du Projet CONEX.

La présente décision a recueilli 36 voix pour, 6 voix contre et 4 abstentions.

70.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le dédommagement pour résiliation de la mission et les prestations réalisées postérieurement à la date d'interruption de la mission d'ingénieur conseil en stabilité, de coordination sécurité et santé et études pour exécution relative à la restauration des plans d'eau du parc de Peralta à 4031 ANGLEUR.

71.

Passation d'un accord-cadre de services par procédure ouverte pour les prestations ponctuelles de nettoyage, de collectes et de vidanges de corbeilles, sur le territoire de la Ville de Liège, en trois lots, d'une durée déterminée prenant cours au plus tôt le 1er juillet 2019 pour se terminer le 30 juin 2023 - adoption du cahier spécial des charges et du projet d'avis de marché.

La présente décision a recueilli 31 voix pour, 9 voix contre et 6 abstentions.

72.

Octroi d'une subvention indirecte classique à l'association « Jeunesses Musicales de Liège, Centre de Coordination » relative à la mise à disposition des pavillons sis rue de Londres, 24A à 4020 Liège - adoption du texte de la convention - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

73.

Adoption du texte de l'avenant 1 à la convention entre la Ville de Liège et ladite association relative au financement des travaux d'aménagement d'un terrain de football synthétique sis rue de la Belle Jardinière à 4031 ANGLEUR – modification de la 3ème condition d'octroi de la délibération du Conseil communal du 24 octobre 2016 (point n° 99).

74.

Prise d'acte de la décision du Collège communal du 9 novembre 2018 autorisant la dépense portant sur les frais de raccordement et de consommation électrique, inhérents à la manifestation dénommée "LIÈGE CENTRE A 20 ANS" qui s'est tenue du 7 au 9 septembre 2018 Places Saint-Etienne, Tivoli et Saint-Lambert.

75.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la province de Liège, la Compagnie Intercommunale Liégeoise des Eaux , "RESA" S.A., le S.P.W. et la S.P.R.L. "BCSS" concernant la cession partielle de marché de services relatif à la coordination en matière de sécurité et de santé en phase réalisation des travaux de remplacement de la canalisation d'égouttage, renouvellement et déplacement de conduites de distribution d'eau, remplacement de conduites de distribution de gaz et d'électricité et pose de gaines de télécommunications dans la rue Tête-de-Boeuf à 4000 LIEGE.

76.

Ratification de la décision du Collège communal d'adopter le texte de la convention à conclure avec la Région wallonne réglant l'octroi par la Région wallonne d'une subvention à la Ville de Liège afin de réaliser des projets visant à répondre à des investissements souhaités par la Ville de Liège et la Région et favorisant la mobilité en lien avec le tram - approbation de la réalisation des travaux aux conditions reprises à l'arrêté et à la convention.

77.

Décision de confier à l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège (A.I.D.E.) la prestation de gestion, d'exploitation et d'entretien de la station, sur la base des dispositions statutaires auxquelles la Ville de Liège a adhéré en s'associant à l'intercommunale et en application de la jurisprudence européenne, notion du "in house" propre aux gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) purs - approbation du texte de la convention à conclure avec l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège (A.I.D.E.) régissant les modalités d'assistance à l'exploitation par l'A.I.D.E. pour le compte de la Ville de la station de pompage de Coronmeuse.

78.

Décision de confier à l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège (A.I.D.E.) la prestation d'assistance à l'exploitation du bassin d'orage du ruisseau du Fondrivaux, sur la base des dispositions statutaires auxquelles la Ville de Liège a adhéré en s'associant à l'intercommunale et en application de la jurisprudence européenne, notion du "in house" propre aux gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) purs - approbation du texte de la convention entre la Ville de Liège et l'A.I.D.E. régissant les modalités d'assistance à l'exploitation par l'A.I.D.E. pour le compte de la Ville du bassin d'orage du ruisseau du Fondrivaux.

79.

Acceptation du don de Mme Marlies VAN DEN BOSCH et de M. Herman VAN DEN BOSCH d'un ensemble de 100 dessins relatifs à Liège entre 1950 et 1975 de l'artiste Herman Van Den Bosch à destination des collections communales et plus particulièrement celles de la BUC / Bibliothèque Ulysse Capitaine.

80.

Acceptation du don de Mme Josée Marie JACQUEMIN d'une peinture de l'artiste Marie de Keyser intitulée "La Sicilienne", en mémoire de son fils Thibaut-Thérèse Godin à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège.

81.

Acceptation du don de Mme Rachel MENCHIOR d'un ensemble de 116 dessins de l'oeuvre de l'artiste au début des années 70 à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège.

82.

Adoption du texte du règlement du prix de la triennale internationale de gravure contemporaine de Liège.

83.

Passation d'une concession de service visant à permettre l'aménagement et l'exploitation d'un espace petite restauration / débit de boissons au sein du Grand Curtius - adoption du cahier spécial des charges - adoption de l'avis de marché.

84.

Octroi d'une subvention directe opérateur à l'association « Les Manifestations liégeoises » relative à l'organisation du projet spécifique « promotion de Liège à Cologne via l'exposition "Liège Chefs d'Oeuvre" qui se déroulera à la Boverie du 21/12/18 au 18/08/2019 - adoption du texte de la convention.

La présente décision a recueilli 33 voix pour, 0 voix contre et 13 abstentions.

85.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 25 octobre 2018 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

86.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2018 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

87.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'un traitement non subventionné par la Communauté française.

88.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'un traitement non subventionné par la Communauté française.

46.

Adoption du texte du règlement relatif à la prise en charge des dépenses des membres du Conseil communal visant l'usage des nouvelles technologies de l'information et des communications (en abrégé « NTIC ») pour la création, l'échange et l'exploitation des documents utiles auxdits membres dans le cadre de l'exercice de leur mandat (mandature 2019-2024).

Questions orales

Entend une question orale de Mme EL HASNAOUI Sarah à propos des panneaux publicitaires devant la gare des Guillemins.

Entend une question orale de M. Pierre EYBEN à propos des panneaux publicitaires devant la gare des Guillemins.

M. le BOURGMESTRE répond à ces deux questions.

Entend une question orale de M. Fabrice DREZE à propos de la ferme des enfants ainsi que la réponse de Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ.

La séance est levée à 20h45'.

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER